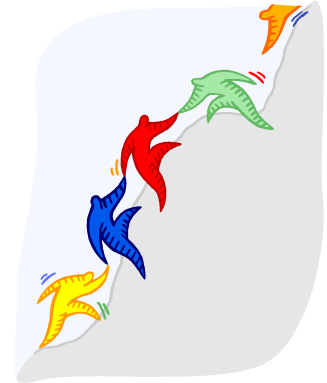




Comité d'Établissement

Solidarité avec les plus démunis



Depuis de nombreuses années, le CE Alstom a créé une ligne budgétaire pour la solidarité.

Nous avons voulu que cette aide soit en direction d'associations locales afin d'en mesurer l'efficacité.

Un partenariat a été passé avec le CHRS (Centre d'hébergement et réinsertion sociale) Le Pont au Creusot.

Un budget de 2500 euro par an leur est attribué. Cette somme si elle reste très modique pour le CE soit 0.4% de la subvention a créé des relations extraordinaires avec les hébergés et les éducateurs du CHRS.



Ce budget n'est pas attribué sous forme d'argent mais en participation à des activités telles que des journées ou visites, des spectacles, un accès au cinéma , à la piscine, ou bien encore un abonnement à certains magazines, les dons de matériel.

Les 16 et 17 novembre 2006, nous avons été appelés à témoigner de notre action au Congrès de la FNARS (**Fédération Nationale des Associations de Réinsertion Sociale**) à Strasbourg, avec l'objectif de laisser éclore des idées dans la tête des autres et voir se multiplier ce type d'initiatives.

Là, nous avons pu entendre des témoignages bouleversants de personnes en cours de réinsertion, mais aussi de personnes ayant traversé des moments de vie très douloureux qui ont maintenant repris le cours d'une vie normale, sans jamais oublié cette période.

La vie du monde d'aujourd'hui doit nous interpeller et nous faire réfléchir.

Chacun d'entre nous ayant la chance d'avoir un emploi, cherche à améliorer ses conditions de vie.

Par contre tout à côté de nous, des hommes, des femmes, des enfants souffrent de précarité et sont en grande difficulté.

Il est essentiel, pour nous syndicalistes d'avoir une action de sensibilisation afin de vous solliciter.

Et pour aller plus loin dans cette action, nous souhaitons vous donner la possibilité de nous aider individuellement.

Cette démarche reste bien entendu facultative, mais nous avons tout lieu de penser que vous serez sensibles à cette aide aux personnes en réinsertion.

De quelle manière, pouvez vous le faire ? il y a sûrement plusieurs solutions , mais les plus simples restent celles-ci :

- **Bons de soutien à 5 € disponibles au CE**
- **Dons de linge, Matériel ou Mobilier**

Si vous avez d'autres idées, n'hésitez pas à nous les communiquer !



Il est bien entendu que les sommes perçues seront ajoutées à notre budget de départ et seront redistribuées de la même manière que précédemment, c'est-à-dire en participation aux activités culturelles et sociales .